



SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE AIR - ENERGIE - CLIMAT



LES 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

Plan Climat
De la Communauté de communes
Cœur et Coteaux Comminges

2019
2025



Mai 2019

EDITO



Madame, Monsieur,
Chers partenaires,

Nous sommes ravis de vous présenter le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.

Elaboré en étroite collaboration avec le PETR Comminges Pyrénées, les intercommunalités Cagire-Garonne-Salat et Pyrénées Hauts-Garonnaises ainsi que nos partenaires officiels que sont l'Europe, la Région Occitanie, l'ARPE et l'ADEME, il est le fruit d'un travail concerté et d'une volonté commune de s'engager pour l'avenir de notre planète.

Le PCAET est l'outil de planification qui va nous permettre d'agir en faveur du changement climatique, pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de notre consommation énergétique.

Parce que nous sommes tous concernés, il mobilise l'ensemble des acteurs (économiques, sociaux et environnementaux) de notre territoire.

C'est dans cet esprit de cohérence territoriale que, même si notre intercommunalité, au vu de sa taille, était la seule du Comminges à devoir légalement élaborer un PCAET, nous avons souhaité le faire porter par le PETR et associer également les deux autres intercommunalités qui, je le souligne, se sont engagées spontanément et activement dans la démarche.

Parce qu'une telle action n'a de sens que si elle est partagée, nous vous présentons un document élaboré en commun et porté par tous, en espérant qu'il sera le fer de lance d'une prise de conscience collective qui permettra de transmettre aux générations futures une planète préservée.

Le Président,
Loïc Le Roux de Bretagne

Le Vice Président
en charge de l'environnement,
Alain FRECHOU

LE CONTEXTE TERRITORIAL

235 communes | 3 EPCI

77 500 habitants | 35 960 ménages

2 137 km²



CHAQUE ANNÉE SUR NOTRE TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS DU DIAGNOSTIC RÉALISÉ À L'ÉCHELLE DU COMMINGES (DONNÉES 2014)



Consommation d'énergie

Territoire : **3 565 GWh**
*Une consommation supérieure à la moyenne régionale
Dont 53% attribués au secteur industriel*

Par habitant : 44 MWh



Emissions de GES

Territoire : **663 ktCO₂e**
Par habitant : **8,6 tCO₂e**



Qualité de l'air

3 industries enregistrées à l'IREP* sur ou à proximité du territoire

* : Registre des Emissions Polluantes



Energies renouvelables

Production 2015 : **2 250 GWh**
Dont les ¼ sont attribués au secteur industriel avec la cogénération



Facture énergétique annuelle

255 millions d'€
Des augmentations très probables de cette facture dans les années à venir



Séquestration carbone

Représente un **stock non négligeable** sur le territoire (102 % des émissions).
Doit jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique.

LA TRAJECTOIRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU COMMINGES

La **scénarisation** est un exercice prospectif permettant de représenter le chemin possible vers l'avenir énergétique et climatique souhaité.

LES GRANDS OBJECTIFS

Des 3 communautés de communes

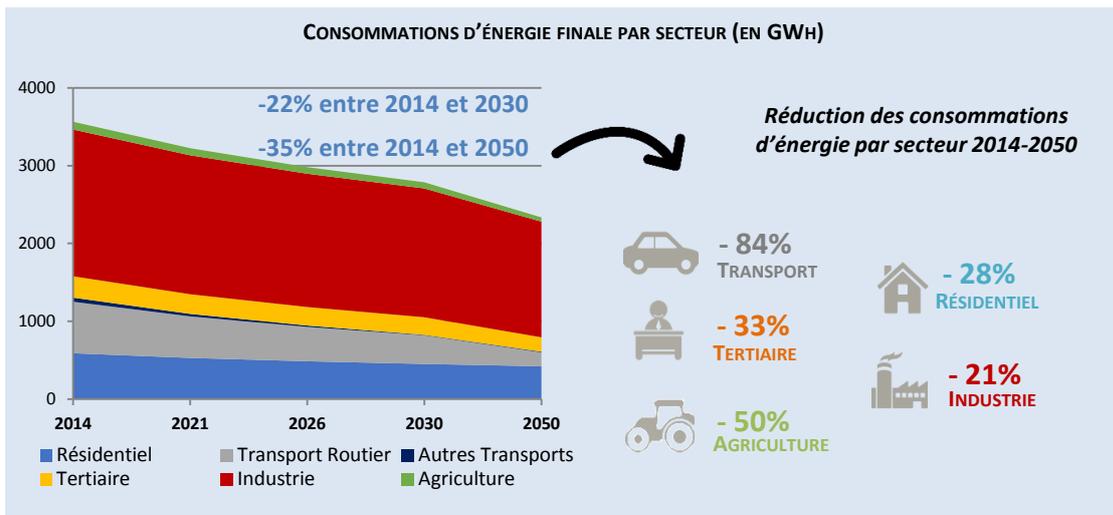


CONSOUMATIONS D'ÉNERGIE

(par rapport à 2015, en tenant compte de l'évolution de la population)

-22% de la consommation d'énergie finale en 2030

-35% de la consommation d'énergie finale en 2050

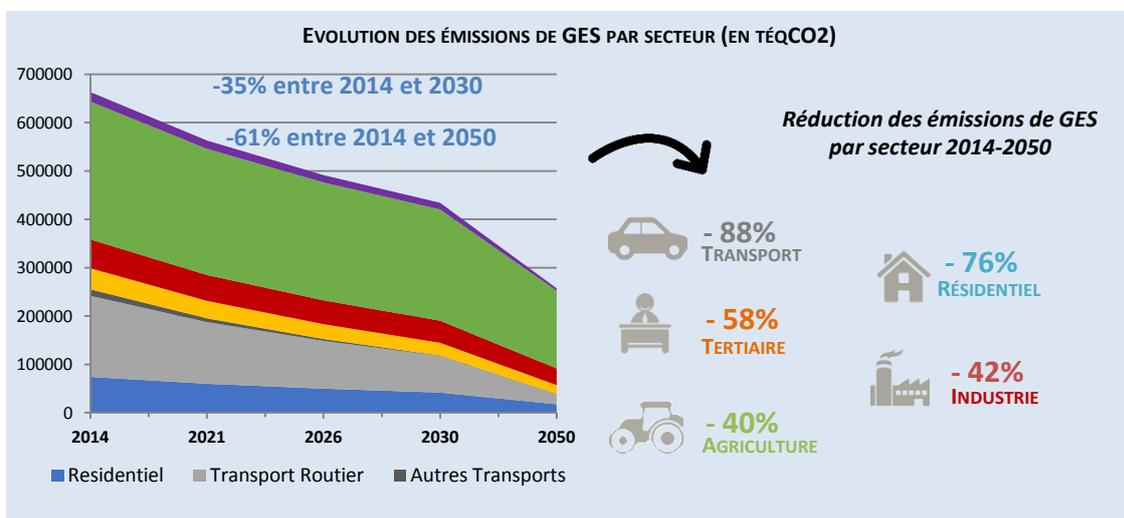


ÉMISSIONS DE GES

(par rapport à 2015, en tenant compte de l'évolution de la population)

-35% des émissions en 2030

-61% des émissions en 2050

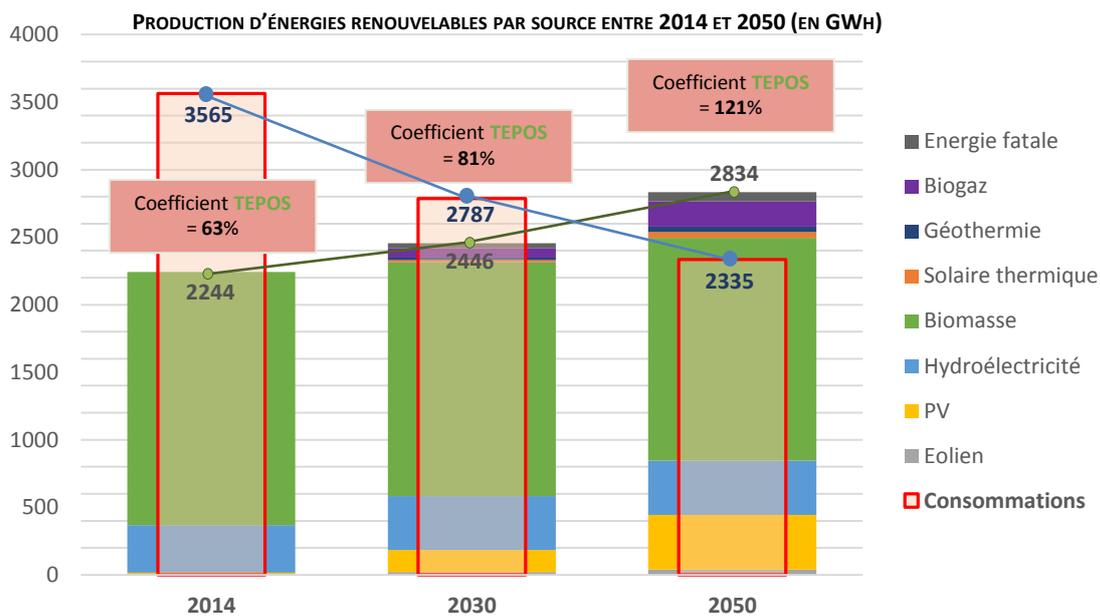


ÉNERGIES RENOUVELABLES

63% dans la consommation actuelle

81% dans la consommation finale en 2030

121% de la consommation finale en 2050



FACTURE ÉNERGÉTIQUE

2014 250 M€/an

2050 150 M€/an

$$\text{Coefficient TEPOS} = \frac{\text{Production d'énergie d'origine renouvelable produite sur le territoire}}{\text{Consommation d'énergie finale}}$$

LES OBJECTIFS DE CETTE STRATÉGIE DE TRANSITION PAR SECTEUR A L'ÉCHELLE DU COMMINGES



Résidentiel

2014

- 35 920 résidences principales
- 53% des logements construits avant 1970 (1^{er} RT)
- 82% des logements sont des maisons individuelles
- 5 388 logements chauffés au fioul, 9 590 à l'électricité, 10 991 au bois, 8 297 au gaz, le reste au propane, etc...

- La **Sobriété** dans les usages de l'énergie, notamment sur les consignes de température (19°C la journée).
- **12 000** rénovations de logements à haut niveau de performance d'ici à 2030, soit environ 800 rénovations par an.
- La conversion de **40%** des chauffages utilisant des produits pétroliers en chauffage au bois, soit environ 2 840 logements.
- La conversion de **40%** des chauffages électriques en **pompes à chaleur** performantes, soit environ 3 840 logements.
- La conversion de **10%** des chauffages au gaz (et GPL) vers des autres énergies renouvelables (**solaire thermique, géothermie, etc.**), soit environ 830 logements.



Tertiaire

2014

- 20 000 emplois dans le tertiaire

- La **sobriété** dans les usages de l'énergie (T° de consigne chauffage, climatisation, matériel informatique, éclairage, etc...)
- La **rénovation** de 2%/an des surfaces tertiaires du territoire.
- L'intégration des **énergies renouvelables** à hauteur de 30% en 2030 dans les locaux existants.
- La limitation des **constructions et des surfaces utilisées**. La sobriété dans l'utilisation de surfaces est aussi un enjeu.



Industrie

2014

- 4 700 emplois dans l'industrie

- L'augmentation de **l'efficacité énergétique** de 1%/an (amélioration des procédés, cogénération, récupération énergie fatale, ...).



Transport

Mobilité des personnes

2014

- 34% des actifs travaillent dans leur commune de résidence

- La **réduction des distances** parcourues en voiture : -1,5%/hab/an, soit par exemple passer de 15 000 km/an aujourd'hui à 11 780km/an en 2030.
- L'augmentation du taux de remplissage des voitures grâce au **covoiturage** : de **1,2 pers./voit.** aujourd'hui à **1,6 pers./voit.** en 2030.
- Faire baisser **la part de la voiture** dans les modes de déplacement vers les **modes actifs** (vélo, marche) et les **transports en commun** ou 2 roues motorisées.
- **L'efficacité** énergétique des véhicules : **-30%** de consommation moyenne en 2030 par véhicule par rapport à 2015.
- Le taux de **motorisation alternative** (GnV, électrique) qui passe à 30% en 2030.

Transport de marchandises

- La **diminution des tonnages** transportés : -7% en 2030 par rapport à 2014, et l'augmentation du **taux de remplissage** des camions (échelle régionale).
- Le report du transport routier vers le **ferroviaire** et dans une moindre mesure le fluvial (échelle régionale).
- L'augmentation de **l'efficacité énergétique** des moteurs et du taux de **motorisation alternative** (GnV et électrique).

Agriculture



2014

- 78 000 hectares de terres arables
- 1 670 emplois dans le secteur agricole

- La diminution de la consommation des **engrais azotés minéraux** : -30% en 2030.
- Le passage à l'utilisation **d'énergie renouvelable** à la place des énergies fossiles (grâce au PV et à la méthanisation notamment).
- La promotion des **circuits courts** et d'une **alimentation de qualité**.
- Le passage d'une agriculture dite conventionnelle vers une **agriculture biologique, raisonnée** ou de **conservation**.
- La **préservation des sols** (limitation de l'artificialisation des terres) et l'augmentation des capacités du **sol à stocker le carbone**.

LES OBJECTIFS DE CETTE STRATÉGIE DE TRANSITION PAR SECTEUR A L'ÉCHELLE DU COMMINGES



Energies renouvelables



PHOTOVOLTAÏQUE

Passer de 16 (en 2014) à 164 GWh/an en 2030.

Ce qui pourrait par exemple se matérialiser par :
 + 4 000 toitures individuelles (30 m2 chacun)
 + 200 toits de bâtiment moyen (type ERP-1200 m2)
 + 36 parkings (500 places chacun)
 + 3 serres agricoles (de 4 hectares chacune)
 + 4 parcs PV au sol (5 hectares)



MÉTHANISATION

Produire 70 GWh en 2030.

Ce qui pourrait par exemple se matérialiser par :
 + 10 petites unités à la ferme de 50 kW
 + 3 unités moyennes de 80m3/h
 + 2 grosses unités de 250m3/h



SOLAIRE THERMIQUE

Produire 19 GWh en 2030.

Ce qui pourrait par exemple se matérialiser par :
 + 5 000 chauffe-eau solaire sur le territoire et
 + 900 systèmes solaires combinés.



BOIS ÉNERGIE

Passer de 1874 (en 2014) à 1731 GWh/an en 2030.

La réduction des besoins de chaleur, en particulier dans l'industrie et le résidentiel, implique donc de multiplier les installations utilisant le bois comme énergie en remplacement des énergies fossiles.



GÉOTHERMIE

Produire 19 GWh en 2030.

Ce qui représente l'équivalent de :
 + 1900 logements utilisant l'énergie géothermique pour les besoins de chaleur.



HYDROELECTRICITE

Stabilisation de la production actuelle.

Améliorer la performance énergétique des ouvrages existants



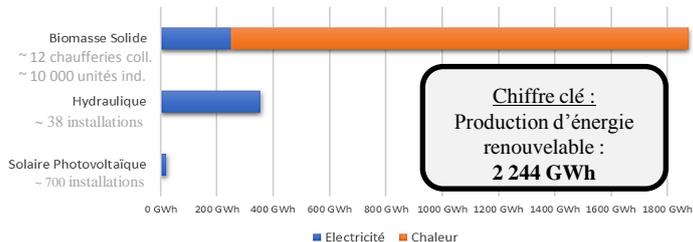
EOLIEN

Produire 19,4 GWh en 2030

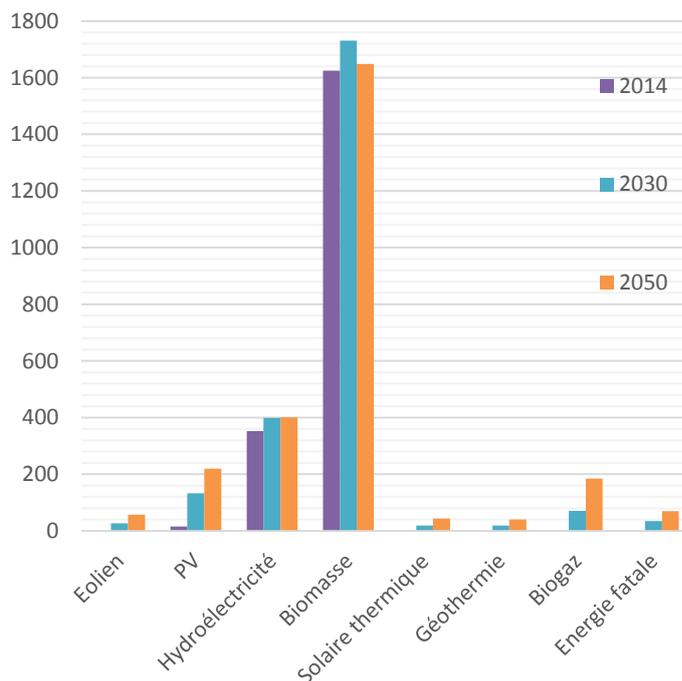
Ce qui pourrait se matérialiser par :
 + 1 parc éolien de 4 à 5 éoliennes de 2MW chacune.

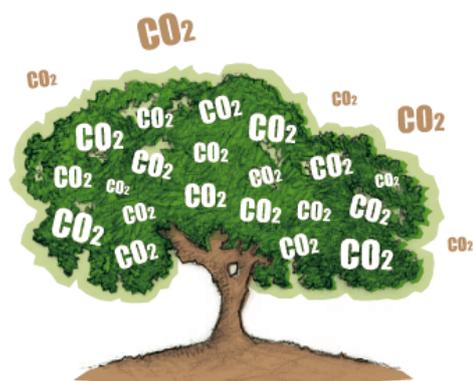
La production d'énergie renouvelable sur le territoire en 2014

Bilans des productions par filière



La production d'énergie renouvelable sur le territoire entre 2014 et 2050





SEQUESTRATION CARBONE

Le territoire du Pays Comminges Pyrénées dispose aujourd'hui d'un stock carbone élevé qu'il est important de préserver et de développer.

Cela peut notamment passer par des actions de :

- Gestion forestière sur l'ensemble des massifs forestiers (plan de gestion),
- Pratiques agricoles écoresponsables (gestion des prairies, de haies, gestion organique des sols),
- L'utilisation de matériaux biosourcés (bois construction par exemple).

QUALITE DE L'AIR

La stratégie de réduction des polluants est calqué sur les objectifs du Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA). A noter :

- Une tendance à la baisse des émissions entre 2008 et 2015 pour la plupart des polluants. Cette baisse devra continuer dans le temps ;
- Des hypothèses de scénarisation qui accentuent ces diminutions (véhicules électriques/GNV, diminution de l'utilisation d'engrais azoté, gain énergétiques de l'industrie) ;
- Une veille sur les bonnes pratiques à mettre en place dans le développement du chauffage au bois.
- Un contrôle et un objectif de réduction de l'écobuage.



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les risques du changement climatique concernent entre autres :

- La diminution de la ressource en eau,
- Des aléas climatiques plus fréquents et violents (risques d'inondations, augmentation des phénomènes de canicules et de sécheresse, feux de forêts),
- La perte de biodiversité,
- Les risques sur la population, sur l'agriculture, et sur les activités hivernales.

Le plan d'actions pourra incorporer des actions permettant de :

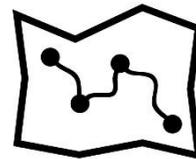
- La préservation de la ressource en eau tant au plan quantitatif que qualitatif,
- La réduction de l'exposition des personnes et des infrastructures aux impacts du changement climatique,
- La préservation des écosystèmes naturels et semi naturels ainsi que les continuités écologiques,
- L'élaboration d'une stratégie agro-forestière



LES ORIENTATIONS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

La **stratégie territoire** est aussi le moment de construire la **feuille de route** du territoire en matière de transition énergétique et climatique.

- Grâce à l'exercice de scénarisation, qui a permis d'identifier les grands leviers, et aux objectifs qui ont été fixés, il est possible de décliner de façon plus opérationnelle la feuille de route de ce PCAET. Cette dernière est la colonne vertébrale du programme d'actions. Elle donne les priorités et les grandes orientations.
- Ces orientations seront traduites en fiches actions que la collectivité s'engage à mettre en œuvre d'ici 2025.



3 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

1. L'engagement du territoire pour un habitat et une mobilité durable ;

Dans le but de combattre la précarité dans le secteur de l'habitat, et d'agir pour une mobilité durable

2. Le développement des filières énergies renouvelables à fort potentiel ;

Encourager les initiatives de projet, conseiller puis investir dans ces projets

3. Le territoire résistant face au changement climatique ;

Dans le but d'intégrer la problématique du changement climatique dans tous les enjeux, accompagner le changement de pratiques, et enfin préserver les espaces de conservation pour une meilleure résistance du territoire.

UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

Combattre la précarité dans l'habitat

Agir pour la mobilité durable

Exemplarité de la collectivité

UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL (biomasse, solaire, géothermie)

Encourager les initiatives

Conseiller les porteurs de projets

Investir dans les projets

Exemplarité de la collectivité

UN TERRITOIRE RESISTANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sensibiliser aux enjeux

Accompagner le changement de pratiques

Préserver les espaces de conservation

Exemplarité de la collectivité

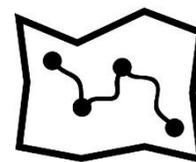
LES ACTIONS PRÉVUES POUR 2019-2025

Pour agir, chaque Communauté de Communes porte un programme d'actions 2019 – 2025 avec l'ensemble des partenaires engagés à ses côtés, dont le Pays Comminges Pyrénées.

Le plan d'actions regroupe les actions de la communauté de communes et de ses partenaires qui permettront de contribuer aux objectifs fixés dans la stratégie du territoire.

Prévu sur une période de 6 ans, ce plan d'actions sera susceptible d'évoluer, en fonction notamment du développement de nouvelles actions, de l'intégration de nouveaux partenaires...etc

Ce travail fera l'objet d'un bilan au bout de 3 ans et d'une évaluation au bout des 6 ans de manière à ajuster et orienter les actions pour une nouvelle phase opérationnelle,





CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des participants pour leurs contributions actives qui ont permis d'aboutir à une vision collective et partagée de l'avenir énergétique et climatique du territoire.

Des informations régulières sur l'avancées des travaux sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes: coeurcoteaux-comminges.fr

CONTACT COMMUNAUTE DE COMMUNES

4 Rue de la République 31800 Saint-Gaudens
Tél.:05-61-89-21-42
contact@la5c.fr

CONTACT Pays Comminges Pyrénées

Mathilde Guyot
Chef de projet PCAET
Tél : 07 87 82 09 31
Mail : mathilde.guyot@commingespynes.fr

Une édition du Pays Comminges Pyrénées, réalisée avec le soutien technique de l'AREC Occitanie.

mai 2019

Design : AREC Occitanie, icon finder
Crédits photos : alexandrelamoureux/loursenplus
Rédaction et conception :  www.arec-occitanie.fr - Explicit



Agence régionale Énergie Climat
Accélérateur de la transition énergétique